



Lettre de mission de
Mme Stéphanie DESPREAUX relative
à la mission
« Coopération Internationale » au sein de l'EPLEFPA Le Robillard

La présente lettre a pour objet de définir les activités confiées à Madame Stéphanie DESPREAUX dans le cadre de la mission « coopération internationale » mise en œuvre sur l'année scolaire 2023-2024 sur l'EPL.

Contexte : Réponse à l'appel à projets contribuant à la mission d'animation et de développement des territoires, à la mission éducative ou de coopération internationale (Note de service DGER/SDRICI/2023-67)

Période : année scolaire 2023-2024

Lieu d'exercice : EPLEFPA le Robillard

A/ DESCRIPTION DE LA MISSION

Les principaux axes de la mission sont les suivants :

- **Développer les partenariats en cours avec des établissements étrangers et en initier d'autres**
Il s'agira d'accompagner les projets de coopération internationale sur les aspects pédagogiques, administratifs et financiers
 - Partenariat avec l'Allemagne dans le cadre de la classe européenne et avec le lycée allemand Max-Windmüller-Gymnasium en Frise Orientale
 - Partenariat avec l'école ERAGIA en Argentine
 - Partenariat à initier avec l'ITAC (Institut de Technologie Alimentaire) du Québec
 - Partenariat avec les expatriés anglo-saxons sur le territoire normand
 - Autres partenariats selon les opportunités
- **Développer la mobilité individuelle des apprenants**
 - Coordonner le suivi des stages à l'étranger en BTS avec les enseignants en charge du suivi (suivi des conventions, des demandes de bourses en lien avec le secrétariat vie scolaire, suivi des jeunes en stage en lien avec les référents stage)
 - Assurer le suivi de l'unité facultative mobilité en bac professionnel (préparation au départ des jeunes, suivi des recherches de stage)
 - Mise en place de la mobilité européenne et internationale en Bac STAV.
- **Sensibiliser les apprenants et l'ensemble de la communauté éducative à la dimension internationale et à la solidarité**
 - Poursuivre l'accueil de partenaires étrangers et valoriser du point de vue pédagogique leur présence sur le site, en lien avec la convention signée avec l'AFDI
 - Organiser et coordonner les journées/événements « coop inter »
- **Participer aux instances de l'établissement et aux réunions régionales**
 - Participer si besoin, à titre consultatif, aux conseils de centre, au CEF et au CA
 - Transmettre un compte rendu annuel de la mission Coop inter à la direction
 - Participer aux réunions régionales des délégués normands « coopération internationale »

- **Recenser les besoins locaux de formation en coopération internationale, en liaison avec le correspondant local de formation**

B/OBLIGATIONS ET GARANTIES

Cette lettre de mission est valide pour l'année scolaire 2023-2024 et sera actualisée à chaque début d'année scolaire pour toute la durée du tiers temps. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, Mme Stéphanie DESPREAUX est soumise au devoir de réserve. La présente mission fera l'objet d'une évaluation, d'un bilan en fin d'année scolaire à présenter au Directeur de l'EPL et d'un rapport d'étape à réaliser au terme de chaque année scolaire. Ce rapport d'étape sera mis en ligne sur le site Adt. Mme DESPREAUX participera aux séminaires de formation organisés chaque année par la Bergerie nationale à la demande de la DGER.

Le suivi de la mission sera effectué par le comité de pilotage du dossier « Coop inter » présidé par la Directeur de l'EPL et en appui à Stéphanie DESPREAUX afin de garantir la cohérence de la mission par rapport au projet d'établissement et aux actions des autres acteurs de l'établissement. La communauté éducative sera informée de cette mission.

C/MOYENS DE FONCTIONNEMENT

Tiers temps de 6 h hebdomadaires équivalent face à face sur l'année scolaire **soit 12 heures hebdomadaires réelles.**

Pour exercer sa mission, Mme Stéphanie DESPREAUX pourra effectuer ses déplacements, sous réserve de réaliser une demande d'ordre de mission, avec un véhicule administratif.

En cas de difficultés inhérentes à cette mission, elle en fera part au Directeur de l'EPLEFPA afin d'envisager un dispositif garantissant l'accès effectif à ces moyens.

Fait au Robillard, le 28/09/2023

La chargée de mission
Stéphanie DESPREAUX

Le Directeur de l'EPLEFPA
Saïdi LAWAL

